

Flash

Septembre 2026

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de septembre :

1. Optimum Assurance Vie et les Journées du Courtage 2026 (25^{ième} édition)
2. Rémunération de l'épargne règlementée depuis le 1^{er} août 2026
3. Rapport annuel de l'AMF 2025
4. Retraites : les projections financières du COR intègrent les évolutions démographiques (source : Vie publique)
5. Taux d'épargne : quand l'harmonisation comptable réduit les écarts entre les pays (source : Banque de France)
6. Pourquoi les très hauts patrimoines sont-ils une « boîte noire » pour le Sénat ? (source : Prévisima)
7. Vie Sociétale - Calendrier électoral : les dates de l'élection présidentielle 2027 sont connues (source : Vie Publique)
8. La CNIL a prononcé 23 nouvelles sanctions depuis janvier au titre de la procédure simplifiée (source : CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
9. Le pétrole, une variable clef dont l'évolution défie les prévisions (source : Direction Générale du Trésor)
10. Optimum Gestion Financière – Tensions sur le marché obligataire, une source d'opportunité

Optimum Assurance Vie et les Journées du Courtage 2026 (25^{ième} édition)

Comme chaque année nous étions présents les 15 et 16 septembre à cet événement qui rassemble les professionnels de l'assurance (Courtiers, compagnies d'assurance, mutuelles, courtiers grossistes groupes de protection sociale, prestataires de services ...)

Un grand merci à tous nos visiteurs, nos équipes restent à leur disposition pour répondre plus en détail à leurs questionnements ou interrogations.

L'équipe commerciale reste mobilisée pour vous accompagner au mieux de vos besoins.



Rémunération de l'épargne règlementée depuis le 1^{er} août 2026

Livret A et Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)	1,7 %
Le Livret d'épargne populaire (LEP)	2,5 %



Rapport annuel de l'AMF 2025

Le rapport annuel 2025 présente les actions menées par l'AMF en lien avec ses priorités stratégiques, parmi lesquelles : créer les conditions pour une Place financière toujours plus sûre et résiliente, favoriser le développement des marchés de capitaux européens et l'attractivité de la Place de Paris, et offrir à la Place un cadre propice à une finance innovante. Le rapport annuel présente également les chiffres clés et faits marquants sur l'ensemble de ses missions.

[Rapport annuel de l'AMF 2025 | AMF](#)



Retraites : les projections financières du COR intègrent les évolutions démographiques (source : Vie publique)



Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a publié son rapport annuel sur les perspectives du système de retraite en France. Cette édition intègre de nouvelles hypothèses démographiques avec un taux de fécondité de 1,45 enfant par femme (contre 1,8 qui était le taux retenu dans les précédents rapports) à partir de 2028.

Remis le 11 juin 2026, le rapport 2026 du Conseil d'orientation des retraites (COR) présente ses projections sur l'état du système de retraite à l'horizon 2070.

Ce rapport s'appuie sur de nouvelles hypothèses démographiques publiées par l'Insee en avril 2026. Alors que les précédents rapports du COR retenaient un taux de fécondité de 1,8 enfant par femme, les projections 2026 s'appuient sur un taux de fécondité de 1,45 enfant par femme à partir de 2028. La hausse du solde migratoire (+150 000 par an dès 2026) retenue serait cependant

Retraites : les projections financières du COR intègrent les évolutions démographiques (source : Vie publique) (suite)

insuffisante pour compenser la hausse de la mortalité et maintenir le solde naturel. Ces évolutions influencent directement les perspectives financières du système de retraite.

Un déficit de 5,1 milliards d'euros en 2025

En 2025, le système de retraite (régimes de base et complémentaires compris) présente un déficit estimé à 5,1 milliards d'euros (soit 0,2 % du PIB). Dans le scénario de référence, ce déficit continuerait de se creuser pour atteindre environ 6,8 milliards d'euros en 2030, puis jusqu'à 2,4 % du PIB en 2070.

Dans le même temps, les dépenses de retraite resteraient globalement stables jusqu'en 2045, autour de 14,1 % à 14,2 % du PIB, avant de progresser à environ 15,3 % en 2070.

Les dépenses de retraite s'élèvent à 422 milliards d'euros en 2025, soit 14,1 % du PIB, et représentent 24,3 % de l'ensemble des dépenses publiques, un niveau élevé en comparaison internationale. Après l'Italie, la France est le deuxième pays présentant la part la plus élevée de dépenses de retraite publiques parmi les pays suivis par le COR. En revanche, pour les dépenses de retraite par habitant, elle se situe en sixième position, derrière notamment les États-Unis, l'Italie et la Suède. Cet écart de classement s'explique en partie par un PIB par habitant plus faible en France.

À l'inverse, les ressources diminueraient progressivement, passant de 13,9 % du PIB en 2025 à 12,9 % en 2070. C'est ce déséquilibre qui explique la progression du déficit à long terme. En 2025, elles s'élèvent à environ 417 milliards d'euros, dont près des deux tiers sont financés par les cotisations, le reste provenant de contributions et subventions publiques.

La baisse des ressources s'expliquerait principalement par le recul du poids des régimes de la fonction publique et des régimes spéciaux, dont l'équilibre repose sur des subventions de l'État. Celles-ci diminuent mécaniquement avec leurs dépenses, passant de 1,9 % du PIB en 2025 à 1,1 % en 2070, d'après le COR.

Niveau de vie, montant des pensions et âge de départ

Si le vieillissement de la population exerce des tensions sur le système de retraite, celles-ci sont compensées par :

- les réformes des retraites. Celles-ci continueraient de produire leurs effets jusqu'aux années 2040, avec un âge de départ atteignant environ 64,5 ans en 2040 puis 64,6 ans en 2070. Cela signifie que les assurés travaillent plus longtemps, ce qui limite les dépenses de retraite. Toutefois, une partie des gains d'espérance de vie serait consacrée à une durée de retraite plus longue plutôt qu'à une prolongation de la carrière ;



- l'évolution du montant des pensions. La pension moyenne augmenterait en euros constants, mais moins vite que les salaires des actifs. Cela entraînerait une baisse relative du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs et contribuerait à limiter les dépenses de retraite.

Le rapport souligne que les retraités ont souvent moins de charges familiales et davantage de patrimoine, ce qui atténue les écarts de niveau de vie avec les actifs.

Le rapport montre également une baisse à venir du taux de remplacement, cette baisse est plus forte pour les fonctionnaires à cause de la part croissante des primes dans leur rémunération, primes qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de la retraite.

S'agissant de l'âge moyen de départ à la retraite, il augmente régulièrement et devrait se stabiliser à 64,6 ans. Si le recul de l'âge de départ soutient l'activité économique en augmentant l'offre de travail, il pourrait toutefois entraîner temporairement une hausse du chômage et une hausse des dépenses sociales (dépenses de santé notamment).

[Retraites : les projections financières 2026 du COR | Vie publique](#)

Taux d'épargne : quand l'harmonisation comptable réduit les écarts entre les pays (source : Banque de France)

Les écarts de taux d'épargne entre les pays avancés sont un phénomène connu : de manière persistante, les États-Unis épargnent moins que la France, laquelle épargne moins que l'Allemagne.

Mais de quel taux d'épargne parle-t-on ? Brut ou net ? Les conventions comptables varient selon les pays.

Ainsi, en 2025, le taux d'épargne américain serait de 4,6 % selon les statisticiens nationaux, mais de 10,7 % selon la méthode harmonisée de l'OCDE et d'Eurostat.

Si la méthode harmonisée réduit les écarts entre les pays, elle ne les annule pas.

Les taux d'épargne sont structurellement liés à certaines caractéristiques institutionnelles comme le régime de retraite (par répartition ou par capitalisation), la frontière entre consommation privée et publique (éducation, santé notamment) ou le poids de la fiscalité sur la consommation. Il est important de bien appréhender ces contributions structurelles, notamment pour nourrir les discussions internationales sur les déséquilibres entre épargne et investissement.



Taux d'épargne : de quoi parle-t-on ?

L'épargne représente la part du revenu disponible brut (RDB) des ménages qui n'est pas consommée. En notant « Conso » la consommation des ménages, le taux d'épargne se définit comme le rapport entre l'épargne et le RDB :

$$\text{Taux d'épargne} = \frac{RDB - \text{Conso}}{RDB} = 1 - \frac{\text{Conso}}{RDB}$$

L'épargne des ménages est investie dans du capital fixe (logements et équipements professionnels pour les entrepreneurs individuels) et du patrimoine financier. Le taux d'épargne est parfois restreint au taux d'épargne financière.

Les différences entre les conventions comptables internationales complexifient les comparaisons de taux d'épargne entre les pays (cf. tableau 1 et encadré). Ainsi, l'Allemagne et les États-Unis calculent un taux d'épargne net, en retranchant de l'épargne brute la consommation de capital fixe, qui correspond au coût d'usure du capital. La définition du RDB varie aussi selon les pays, tout comme le périmètre de la catégorie des ménages.

Pour faciliter les comparaisons entre les pays, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat proposent une méthode harmonisée (Blades et Lequiller, 2014) :

Le périmètre retenu inclut les entreprises individuelles et les institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM (associations, fondations, syndicats, etc. au service des ménages) ;

L'épargne inclut l'épargne obligatoire constituée dans les régimes de retraite liés à l'emploi, mais qui n'est pas directement visible dans les flux monétaires ;

Le taux d'épargne harmonisé est un taux d'épargne brut : la consommation de capital fixe n'est pas déduite de l'épargne et du RDB.

Taux d'épargne en 2025

Selon la méthode comptable nationale

10,3 % en Allemagne

4,6 % aux États-Unis

Selon la méthode harmonisée OCDE-Eurostat

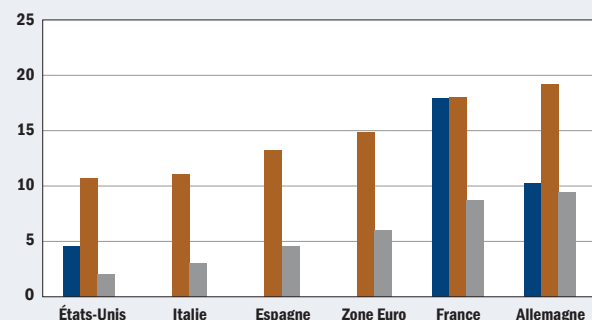
19,2 % en Allemagne

10,7 % aux États-Unis

Différentes mesures de taux d'épargne en 2025

(en % du revenu disponible brut)

- Taux d'épargne national
- Taux d'épargne harmonisé
- Taux d'épargne financière



Note : Le taux d'épargne financière provient des comptes réels.
Sources : Bureau of Economic Analysis (BEA), Réserve fédérale des États-Unis, Eurostat; calculs Banque de France.

Taux d'épargne : quand l'harmonisation comptable réduit les écarts entre les pays (source : Banque de France)

$$\text{Taux d'épargne harmonisé} = \frac{RDB + \Delta \text{ Droits à pension} - \text{Conso}}{RDB + \Delta \text{ Droits à pension}} = 1 - \frac{\text{Conso}}{RDB + \Delta \text{ Droits à pension}}$$

Le taux d'épargne harmonisé diffère parfois très nettement du taux calculé nationalement : en 2025, l'écart est supérieur à 8 points de pourcentage (pp) dans le cas de l'Allemagne, et le taux d'épargne harmonisé des États-Unis représente plus du double du taux d'épargne national publié (cf. tableau 1). Toutefois, l'harmonisation ne réduit pas nécessairement les écarts entre les pays. En 2025, le taux d'épargne allemand dépasse de 8,5 pp le taux américain

selon la méthode harmonisée, contre 5,7 pp d'après les calculs nationaux. Sur longue période, l'Allemagne se distingue par un taux d'épargne harmonisé élevé au regard d'autres pays avancés, mais les États-Unis ne sont pas seuls en bas du tableau : l'Italie, et surtout l'Espagne affichent des taux d'épargne harmonisés inférieurs à ceux des États-Unis (cf. graphique 1).

Épargne financière et variation du patrimoine financier

L'épargne financière, ou capacité de financement, est constituée de l'épargne diminuée des investissements en capital fixe, matériel ou immatériel, et des transferts en capital (opérations non financières liées à l'acquisition ou à la cession d'un actif : impôts en capital, aides à l'investissement, annulation de dettes, etc.).

L'épargne financière est calculée comme un solde, qui provient soit des comptes réels (Cnat), soit des comptes financiers (Cnatfi). Les deux mesures sont conceptuellement équivalentes, mais elles ne sont pas calculées à partir des mêmes sources de données. Les écarts selon les sources sont particulièrement importants aux États-Unis (cf. tableau 2).

$$\begin{aligned} \text{Taux d'épargne financière} &= \frac{RDB + \Delta \text{ Droits à pension} - \text{Conso} - \text{Investissement en capital fixe} - \text{Transferts en capital}}{RDB + \Delta \text{ Droits à pension}} \\ &= \text{Taux d'épargne} - \frac{\text{Investissement en capital fixe} + \text{Transferts en capital}}{RDB + \Delta \text{ Droits à pension}} \end{aligned}$$

L'épargne financière intègre les nouveaux droits à pension des ménages, qui s'accumulent chaque année pour les systèmes de retraite par capitalisation (cf. annexe). Cela conduit à un taux d'épargne plus élevé, toutes choses égales par ailleurs, dans les pays qui disposent de ce système par rapport aux pays dont le système de retraite est fondé essentiellement sur la répartition.

La variation du patrimoine financier des ménages provient de l'épargne financière, mais aussi de l'effet du prix

des actifs, à la hausse comme à la baisse sur l'épargne financière accumulée (cours des actions ou des actifs électroniques en particulier). La distinction entre ces deux composantes n'est toutefois pas toujours possible. ...

Taux d'épargne : quand l'harmonisation comptable réduit les écarts entre les pays | Banque de France

Bulletin juillet-août 2026 | Banque de France



Pourquoi les très hauts patrimoines sont-ils une « boîte noire » pour le Sénat ? (source : Prévisima)

Les grandes fortunes françaises restent mal connues des pouvoirs publics. Dans un rapport présenté par la commission des finances du Sénat, plusieurs sénateurs estiment que les outils statistiques actuels ne permettent plus de mesurer précisément l'évolution des patrimoines les plus élevés. Ils proposent donc de renforcer la collecte de données afin d'éclairer le débat fiscal.

Les sénateurs alertent sur un angle mort fiscal

« Nous avons découvert une chose : une véritable boîte noire s'est refermée depuis une vingtaine d'années sur le patrimoine des ménages, et plus encore sur les patrimoines les plus élevés », a déclaré Claude Raynal, président PS de la commission des finances du Sénat, lors de la présentation d'un rapport publié le 17 juin dernier. La déclaration est sans équivoque et volontairement forte. Elle fait suite aux révélations selon lesquelles plusieurs milliers de contribuables assujettis à l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI) parvenaient à ne payer aucun impôt sur le revenu.

Selon le sénateur PS et le rapporteur général, Jean-François Husson (LR), l'État a perdu le fil de la richesse financière depuis la suppression de l'ISF en 2017, au profit de l'IFI.

Les mécanismes secrets de l'effacement fiscal

L'enquête parlementaire met en lumière le fait que l'absence d'imposition sur le revenu chez certains millionnaires ne découle pas des niches fiscales traditionnelles, qui restent plafonnées, mais de montages juridiques complexes.

Trois techniques majeures ont été identifiées par les services de Bercy :

- L'utilisation de holdings patrimoniales : ces structures permettent de loger des dividendes sans déclencher l'impôt sur le revenu. Le rapport cite l'exemple de membres d'une même famille touchant des millions d'euros de dividendes : ceux passant par une holding affichent un taux d'imposition dérisoire de 2 % à 4 %, contre 33 % pour les autres.
- Le dispositif d'apport-cession : ce mécanisme de report d'impôt sur les plus-values lors de ventes d'entreprises connaît un engouement spectaculaire, le volume concerné étant passé de 1 à 34 milliards d'euros en une décennie. Une infime minorité de foyers fiscaux concentre l'essentiel de ces montants.
- Le recours à la dette et aux charges : l'imputation de déficits fonciers, l'amortissement via la location meublée non professionnelle ou encore la contraction de prêts gagés sur des actions (prêts lombards) permettent de financer un train de vie tout en maintenant un revenu fiscal de référence proche de zéro.



Objectiver le débat avant de réformer

« Avant de tirer des enseignements sur ce qu'il faudrait faire, il faut déjà qu'on connaisse vraiment bien la réalité » car « on n'a plus de compréhension sur les plus aisés », a souligné Jean-François Husson.

Pour les auteurs du rapport, cette méconnaissance altère en effet l'efficacité des politiques publiques. Ils rappellent ainsi le récent échec de la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR), qui n'a rapporté que 388 millions d'euros, soit une fraction des deux milliards d'euros espérés.

Les auteurs estiment notamment qu'il serait utile de mieux identifier certains actifs complexes, comme les participations dans des sociétés non cotées ou les structures patrimoniales sophistiquées, qui peuvent être difficiles à valoriser.

Ils proposent notamment de :

- Renforcer les échanges de données entre les différentes administrations ;
- Améliorer les outils statistiques afin de mieux appréhender les patrimoines les plus élevés.

Les sénateurs proposent également d'élargir les informations que les établissements financiers transmettent chaque année à l'administration fiscale. Au-delà des seuls revenus générés par les placements, les banques et les courtiers pourraient être amenés à déclarer le montant moyen des avoirs détenus par chacun de leurs clients sur l'année. Une mesure similaire pourrait aussi être instaurée pour les actifs en cryptomonnaies, sous réserve de fixer un seuil minimal de déclaration.

Pourquoi les très hauts patrimoines sont-ils une « boîte noire » pour le Sénat ? | Prévisima

Calendrier électoral : les dates de l'élection présidentielle 2027 sont connues (source : Vie Publique)

Le Conseil des ministres du 1^{er} juillet 2026 a statué sur les dates de l'élection présidentielle 2027.

Après consultation des représentants des partis politiques, le conseil des ministres du 1^{er} juillet 2026 a fixé les dates de l'élection présidentielle 2027 :

- le premier tour sera organisé le dimanche 18 avril 2027 ;
- le second tour sera organisé le dimanche 2 mai 2027.
- En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et en Polynésie française, les électeurs voteront le samedi pour tenir compte du décalage horaire.

L'article 7 de la Constitution du 4 octobre 1958 fixe un délai précis pour les dates de l'élection présidentielle qui doivent se tenir 20 jours au moins et 35 jours au plus avant l'expiration du mandat du président de la République en exercice. Le mandat d'Emmanuel Macron prend officiellement fin le 13 mai 2027.



La CNIL a prononcé 23 nouvelles sanctions depuis janvier au titre de la procédure simplifiée

(source : CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

Vidéosurveillance excessive, cookies, non-respect des droits des personnes ou encore défaut de coopération avec la CNIL : depuis janvier 2026, 23 nouvelles sanctions ont été prononcées dans le cadre de la procédure simplifiée, dont 19 ont pour origine des plaintes.

En quoi consiste la procédure de sanction simplifiée ?

La procédure simplifiée est, depuis 2022, une procédure de sanction de la CNIL adaptée aux dossiers ne présentant pas de difficulté juridique particulière. Contrairement à la procédure « ordinaire », le président de la formation restreinte (ou un autre membre de la formation restreinte) décide seul de la sanction. Une sanction simplifiée ne peut pas excéder 20 000 € et la CNIL ne peut pas divulguer le nom de l'organisme sanctionné. Grâce à cette procédure, la CNIL agit ainsi plus rapidement pour sanctionner les organismes afin de protéger les droits des personnes concernées.

À noter : toutes les amendes prononcées par la CNIL, qu'elles concernent les acteurs privés ou publics, sont recouvrées par le Trésor public (Direction générale des finances publiques) et sont versées au budget de l'État.

Depuis janvier 2026, la CNIL a prononcé 23 nouvelles sanctions dans le cadre de sa procédure simplifiée, pour un montant cumulé d'amendes de 133 750 euros. Ces décisions portent principalement sur la



vidéosurveillance, les cookies et le non-respect des droits d'accès et d'effacement, associé à un défaut de coopération avec la CNIL.

- Une surveillance vidéo des salariés sans respect de leur vie privée
- Des manquements aux règles relatives aux cookies
- Non respect de l'exercice de droits et défaut de coopération avec la CNIL

[Consulter l'article au complet](#)

Le pétrole, une variable clef dont l'évolution défie les prévisions

(source : Direction Générale du Trésor)



Le pétrole est une ressource essentielle pour l'économie mondiale, notamment pour les transports et l'industrie. La détermination de son prix résulte de l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales, mais aussi des anticipations de marché. Le conflit au Proche et Moyen-Orient en 2026 témoigne de l'influence des tensions géopolitiques sur les cours pétroliers, qui affectent l'économie mondiale principalement via le canal de l'inflation.

Malgré son déclin relatif dans le mix énergétique mondial, le pétrole demeure une ressource essentielle pour l'économie mondiale, en particulier dans les transports et l'industrie. Son commerce repose sur des chaînes d'approvisionnement mondialisées et quelques routes maritimes stratégiques reliant les principales zones de production aux grands marchés de consommation.

Les prix du pétrole résultent de l'ajustement entre l'offre et la demande mondiales, mais aussi des anticipations de marché concernant leur évolution future. Les décisions des États producteurs, notamment les États-Unis, premier producteur mondial, et les membres de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole élargie), ont une forte influence sur les cours, tandis que la croissance de la demande dans les économies émergentes constitue l'un des principaux moteurs de consommation.

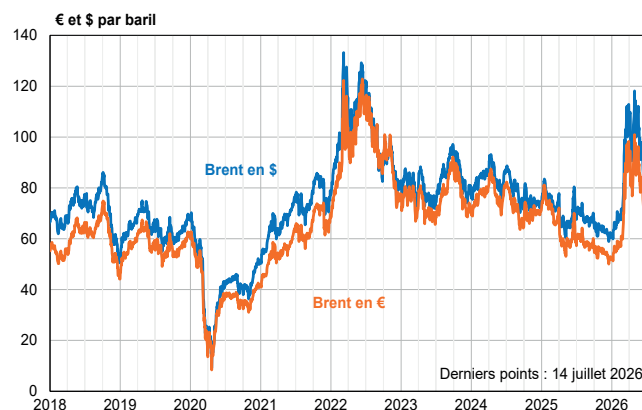


Les prix du pétrole demeurent également très sensibles aux chocs géopolitiques. Les tensions récentes au Proche et Moyen-Orient rappellent la dépendance persistante de l'économie mondiale au détroit d'Ormuz, point de passage essentiel pour le transport maritime du pétrole.

Les effets macroéconomiques d'un choc pétrolier diffèrent selon le mix énergétique des pays, leur degré de dépendance énergétique et leur exposition géographique. Ils transitent essentiellement via (i) le canal de l'inflation qui affecte le pouvoir d'achat et la consommation, (ii) le canal de la demande mondiale, via la baisse de l'activité dans les pays partenaires, et (iii) le canal de l'investissement, via le renchérissement des coûts de production pesant sur les marges des entreprises.

L'incertitude entourant l'évolution des cours, leur forte volatilité et leur sensibilité aux événements géopolitiques rendent la prévision des prix du pétrole particulièrement complexe, alors même que cette variable demeure déterminante pour les perspectives macroéconomiques mondiales. Dans ce contexte, la Direction générale du Trésor utilise généralement la méthode du gel, qui allie simplicité et performances de prévision. Elle peut toutefois s'en écarter, comme au printemps 2026 lorsque le maintien prolongé de prix anormalement élevés apparaît peu probable.

Cours du baril de Brent



Source : Commodity Research Bureau (cours de clôture).

* Avec la participation de Cyprien Ronze-Spilliaert et Juliette Flament.

Le pétrole, une variable clef dont l'évolution défie les prévisions | Direction générale du Trésor

Consulter le dossier au complet : Trésor-Eco n°396 (Juillet 2026), "Le pétrole, une variable clef dont l'évolution défie les prévisions"

Tensions sur le marché obligataire, une source d'opportunité

Des performances actions boostées par l'IA

Alors que les marchés d'actions demeurent proches de leurs sommets, les marchés obligataires traversent une période trouble. La remontée des prix de l'énergie consécutive au regain des tensions au Moyen-Orient, les craintes relatives aux dérapages des finances publiques (États-Unis, France, Japon, etc.) ainsi que les colossaux besoins de financement des géants américains de la technologie ont provoqué une **hausse des rendements à long terme**. Le taux américain à 10 ans s'approche désormais de 5 %, tandis que le taux français tutoie 4,5 %, un niveau inédit depuis 2008. Les obligations souveraines de longue durée, traditionnellement perçues comme une source de stabilité, ne compensent pas le recul des actions lorsque l'inflation repart à la hausse.

Ce contexte nous rappelle que la diversification historique entre les obligations en euros et les actions européennes n'est plus suffisante et que les investisseurs doivent considérer d'autres moteurs de performance, comme l'Amérique du Nord, afin de mieux résister aux chocs macroéconomiques et géopolitiques. Enfin, **la hausse des rendements obligataires est une opportunité pour les investisseurs de long terme, qui peuvent sécuriser des revenus attrayants pour plusieurs années.**

Évolution taux 10 ans - France / États-Unis



Source : Bloomberg

Une approche multifactorielle pour mieux traverser les cycles de marché

Au cours des derniers mois, nous avons poursuivi l'évolution de notre processus de gestion actions vers une approche multifactorielle. Concrètement, nous combinons désormais plusieurs facteurs de performance qui ont démontré leur pertinence sur le long terme, notamment la tendance boursière, la dynamique bénéficiaire des sociétés, la qualité des entreprises ainsi que leur valorisation. Cette approche est complétée par des indicateurs permettant d'identifier les excès d'optimisme ou de pessimisme des investisseurs.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, ni une sollicitation d'une offre d'achat de quelques produits d'investissement que ce soit. Tout investissement comporte des risques. Ce document ne tient pas compte des circonstances particulières propres à tout destinataire individuel auquel cette communication a été envoyée et ne doit pas être invoqué pour prendre une décision d'investissement. Chaque personne est invitée à lire le prospectus du fonds d'investissement envisagé avant toute décision d'investissement.

OPTIMUM VIE S.A.
 94, rue de Courcelles
 75008 Paris, France
 + 33 1 44 15 81 81

Des portefeuilles construits autour de plusieurs facteurs de performance sont naturellement plus robustes et plus équilibrés face à différents régimes de marchés, qu'ils soient marqués par une accélération de la croissance, un ralentissement économique, des tensions inflationnistes ou une baisse des taux d'intérêt.

Dans un monde marqué par une volatilité accrue et des changements rapides de régime économique, nous pensons qu'une combinaison d'analyse fondamentale et d'outils quantitatifs constitue un avantage durable pour nos stratégies.

Performances nettes de frais de gestion (%)	2026	2025
Prudence	0,5	-1,2
Équilibré	1,9	-2,2
Diversifié	2,0	-3,5
Dynamique	5,1	-4,1
Optimum Actions	2,0	-8,3
Optimum Actions Internationales	8,7	-0,1
Optimum Actions Canada (R)	2,3	-0,8
Optimum Patrimoine	2,0	-3,5
Optimum Obligations	-2,5	1,1

Au 11 septembre 2026

Le Canada adopte une posture ferme face à l'administration américaine

Le conflit commercial franchit un nouveau palier, mais l'impact sur l'économie canadienne devrait être limité pour 3 principales raisons. Tout d'abord, les droits de douane instaurés par l'administration américaine à la suite de l'échec des négociations commerciales concernent **seulement 5 % des exportations canadiennes à destination des États-Unis**.

Ensuite, bien qu'Ottawa ait répliqué « au dollar près », **la riposte s'accompagne de mesures de soutien** de 7,5 Mds CAD afin de renforcer la résilience domestique. De plus, fidèle à sa stratégie, le gouvernement de *Mark Carney* cherche parallèlement à diversifier ses débouchés commerciaux (Chine, Europe, etc.).

Enfin, de nombreux secteurs sont épargnés par ces droits de douane qui se concentrent sur l'automobile et les pièces détachées, l'acier et l'aluminium, les produits forestiers, l'agroalimentaire et certaines industries manufacturières.

